



## Avis public de radiodiffusion CRTC 2007-18

Ottawa, le 23 février 2007

*Le Conseil a été saisi des demandes qui suivent. La date limite pour le dépôt des interventions/observations est le 30 mars 2007.*

[\[formulaire d'intervention/d'observations - radiodiffusion\]](#)

### Article Requérante et endroit

1. **Radio Péninsule Inc.**  
Pokemouche (Nouveau-Brunswick)  
No de demande 2006-1479-4
2. **Radio Bishop inc.**  
Sherbrooke (Lennoxville) (Québec)  
No de demande 2006-1450-5
3. **Radio Bishop inc.**  
Sherbrooke (Lennoxville) (Québec)  
No de demande 2007-0169-0
4. **Radio Fanshawe Inc.**  
London (Ontario)  
No de demande 2006-1474-4
5. **Campbellford Area Radio Association**  
Campbellford (Ontario)  
No de demande 2006-1493-4
6. **Chetwynd Communications Society**  
Chetwynd (Colombie-Britannique)  
No de demande 2006-1469-5
7. **Société Radio-Canada**  
Bamfield, Bella Bella, Bella Coola, Blue River, Field, Fort Nelson, Gold River,  
Hagensborg, McBride, Pemberton, Purden Lake/Sinclair Mills, Sayward, Tofino,  
Ucluelet et Valemout (Colombie-Britannique)  
No de demande 2007-0112-9

1. **Pokemouche (Nouveau-Brunswick)**  
**No de demande 2006-1479-4**

Demande présentée par **Radio Péninsule Inc.** en vue de renouveler la licence de l'entreprise de programmation de radio communautaire de Type B CKRO-FM Pokemouche, qui expire le 31 août 2007.

Il appert au Conseil qu'il pourrait y avoir eu manquement par la titulaire au *Règlement de 1986 sur la radio* en ce qui concerne la diffusion de la musique de catégorie 3 durant la semaine du 9 au 15 janvier 2005.

Cette station a fait l'objet d'une écoute de sa programmation par le personnel du Conseil. Une copie du rapport d'analyse a été déposée au dossier public de la titulaire et est disponible auprès des centres de documentation du CRTC.

*Adresse de la titulaire :*

142, route 113  
 Pokemouche (Nouveau-Brunswick)  
 E8P 1K7  
 Télécopieur : 506-336-9058  
 Courriel : [info@ckro.ca](mailto:info@ckro.ca)

*Examen de la demande :*

À l'adresse de la titulaire

2. **Sherbrooke (Lennoxville) (Québec)**  
**No de demande 2006-1450-5**

Demande présentée par **Radio Bishop inc.** en vue de renouveler la licence de l'entreprise de programmation de radio communautaire de type B, de langue anglaise CJMQ-FM Sherbrooke (auparavant Lennoxville), qui expire le 31 août 2007.

Suite à la révocation de la licence de la station de radio AM de langue anglaise CKTS Sherbrooke appartenant à Corus Entertainment Inc., mentionnée dans la *Décision de radiodiffusion CRTC 2006-674*, la titulaire demande d'être reconnue comme une entreprise de programmation de radio communautaire de type A.

*Adresse de la titulaire :*

2600, rue College  
 Sherbrooke (Québec)  
 J1M 0C8  
 Télécopieur : 819-822-9682  
 Courriel : [cjmqnews@yahoo.ca](mailto:cjmqnews@yahoo.ca)

*Examen de la demande :*

A l'adresse de la titulaire

3. **Sherbrooke (Lennoxville) (Québec)**  
**No. de demande 2007-0169-0**

Demande présentée **Radio Bishop inc.** relativement à la licence de l'entreprise de programmation de radio communautaire de langue anglaise CJMQ-FM Sherbrooke (auparavant Lennoxville) (Québec).

La titulaire propose de modifier le périmètre de rayonnement autorisé en augmentant la puissance apparente rayonnée de 500 à 1 670 watts (antenne non-directionnelle/hauteur de l'antenne à 108,3 mètres).

La titulaire a indiqué que l'augmentation de puissance est nécessaire afin que son signal soit disponible dans des secteurs à faible élévation situés dans les Cantons de l'Est.

*Adresse de la titulaire :*

2600, rue College  
 Sherbrooke (Québec)  
 J1M 0C8  
 Télécopieur : 819-822-9682  
 Courriel : [cjmqnews@yahoo.ca](mailto:cjmqnews@yahoo.ca)

*Examen de la demande :*

À l'adresse de la titulaire

4. **London (Ontario)**  
**No de demande 2006-1474-4**

Demande présentée par **Radio Fanshawe Inc.** en vue de renouveler la licence de l'entreprise de programmation de radio campus d'enseignement CIXX-FM London, qui expire le 31 août 2007.

La titulaire souhaite modifier sa licence en remplaçant la condition de licence suivante:

que la titulaire consacre, au cours de toute semaine de radiodiffusion, au moins deux heures de sa programmation à des émissions éducatives conventionnelles qui dispensent un enseignement théorique.

Par la condition de licence suivante :

que la titulaire consacre, au cours de chaque semaine de radiodiffusion, au moins deux heures de sa programmation à des émissions de création orale dont la recherche et la production ont été effectuées par des étudiants dans le but de rencontrer les exigences de leurs programmes d'études.

*Adresse de la titulaire :*

1460, rue Oxford Est  
London (Ontario)  
N5V 5R6  
Télécopieur : 519-453-2250  
Courriel : [bsutherland@fanshawec.ca](mailto:bsutherland@fanshawec.ca)

*Examen de la demande :*

Fanshawe College Library  
1460, rue Oxford Est  
London (Ontario)

5. **Campbellford (Ontario)**  
**No de demande 2006-1493-4**

Demande présentée par **Campbellford Area Radio Association** en vue de renouveler la licence de l'entreprise de programmation de radio communautaire de type B de langue anglaise CKOL-FM Campbellford et son émetteur CKOL-FM-1 Madoc, qui expire le 31 août 2007.

Il appert au Conseil qu'il pourrait y avoir eu manquement par la titulaire au *Règlement de 1986 sur la radio* en ce qui concerne la diffusion du contenu canadien de la musique de la catégorie 2 durant la semaine de radiodiffusion du 9 au 15 janvier 2005.

Cette station a fait l'objet d'une écoute de sa programmation par le personnel du Conseil. Une copie du rapport d'analyse a été déposée au dossier public de la titulaire et est disponible auprès des centres de documentation du CRTC.

*Adresse de la titulaire :*

15, rue Raglan Sud  
Campbellford (Ontario)  
K0L 1L0  
Télécopieur : 705-653-1089  
Courriel : [ckol-radio@excite.com](mailto:ckol-radio@excite.com)

*Examen de la demande :*

À l'adresse de la titulaire

6. **Chetwynd (Colombie-Britannique)**  
**No de demande 2006-1469-5**

Demande présentée par **Chetwynd Communications Society** en vue de renouveler la licence de l'entreprise de programmation de radio communautaire de type A de langue anglaise CHET-FM Chetwynd et son émetteur CHAD-FM Dawson Creek, qui expire le 31 août 2007.

En référence à la décision CRTC 2002-137, en raison de l'ajout d'un émetteur à Dawson Creek, CHET-FM exploite maintenant dans un marché que dessert des stations de radio commerciales. En vue de cette fluctuation du marché et conformément à la politique sur la radio communautaire (avis public CRTC 2000-13, 28 janvier 2000), le Conseil examine maintenant si CHET-FM doit conserver son statut de station communautaire de type A ou être reconnue comme station communautaire de type B.

*Adresse de la titulaire :*

Casier Postal 973  
 Chetwynd (Colombie-Britannique)  
 V0C 1J0  
 Télécopieur : 250-788-3321  
 Courriel : [leo@peacefm.ca](mailto:leo@peacefm.ca)

*Examen de la demande :*

Bureau régional de district de Peace River  
 4552 N. Access Road  
 Chetwynd (Colombie-Britannique)

7. **Bamfield, Bella Bella, Bella Coola, Blue River, Field, Fort Nelson, Gold River, Hagensborg, McBride, Pemberton, Purden Lake/Sinclair Mills, Sayward, Tofino, Ucluelet et Valemount (Colombie-Britannique)**  
**No de demande 2007-0112-9**

Demande présentée par la **Société Radio-Canada** (SRC) en vue de modifier la licence de l'entreprise de programmation de télévision CBUT Vancouver (Colombie-Britannique).

La titulaire propose d'ajouter les émetteurs de télévision CBUO-TV Bamfield, CBUIT-1 Bella Bella, CBUIT-3 Bella Coola, CBUJ-TV Blue River, CBUBT-13 Field, CBUGT Fort Nelson, CBUT-12 Gold River, CBUIT-4 Hagensborg, CBUHT-3 McBride, CBUP T Pemberton, CBUHT-1 Purden Lake/Sinclair Mills, CBUT-10 Sayward, CBUT-22 Tofino, CBUT-7 Ucluelet et CBUHT-5 Valemount pour diffuser les émissions de CBUT Vancouver.

La SRC détient présentement une licence pour une entreprise de distribution de radiocommunication (EDR) pour les émetteurs susmentionnés qui diffusent les émissions du Service de télévision du Nord de la SRC, reçu par satellite.

Sujet à l'approbation de cette demande par le Conseil, ces émetteurs seraient ajoutés à la licence de CBUT et la licence d'EDR susmentionnée serait révoquée.

*Adresse de la titulaire :*

181, rue Queen  
Ottawa (Ontario)  
K1P 1K9  
Télécopieur : 613-288-6257  
Courriel : [affairesreglementaires@radio-canada.ca](mailto:affairesreglementaires@radio-canada.ca)

*Examen de la demande :*

Community School Association – Bureau  
Bamfield (Colombie-Britannique)

Conseil de bande Heiltsuk – Bureau  
79B, rue Waglisla  
Bella Bella (Colombie-Britannique)

Central Coast Regional District - Bureau  
626, rue Cliff  
Bella Coola (Colombie-Britannique)

Blue River Library  
rue Cedar  
Blue River (Colombie-Britannique)

Parc national Yoho  
Bureau de l'administration  
Field (Colombie-Britannique)

Ville de Fort Nelson  
Town Square  
5319 – 50<sup>ième</sup> avenue Sud  
Fort Nelson (Colombie-Britannique)

Village de Gold River  
Gold River (Colombie-Britannique)

Central Coast Regional District – Bureau  
Hagensborg (Colombie-Britannique)

Village de McBride  
100 Robson Centre  
McBride (Colombie-Britannique)

Village de Pemberton  
7400, rue Prospect  
Pemberton (Colombie-Britannique)

Sinclair Mills Community Hall  
37832, chemin Upper Fraser  
Sinclair Mills (Colombie-Britannique)

Village de Sayward  
601 Kelsey Way  
Sayward (Colombie-Britannique)

District of Tofino – Bureau  
121, rue Third  
Tofino (Colombie-Britannique)

Village d’Ucluelet – Bureau  
Ucluelet (Colombie-Britannique)

Village de Valemount – Bureau  
Valemount (Colombie-Britannique)

## **Participation du public**

### **Date limite d'interventions/d'observations**

**30 mars 2007**

L'intervention doit être reçue par le Conseil et par la requérante, au plus tard à la date susmentionnée. Le Conseil ne peut être tenu responsable des délais occasionnés par la poste.

Le Conseil examinera votre intervention et elle sera en outre versée au dossier public de l'instance sans autre avis de notre part, à la condition que la procédure susmentionnée ait été suivie. Nous communiquerons avec vous uniquement si votre intervention soulève des questions de procédure.

Faire parvenir votre intervention écrite à la Secrétaire générale du Conseil selon **une seule** des façons suivantes :

**en remplissant le**  
[\[formulaire d'intervention/d'observations - radiodiffusion\]](#)

ou

**par la poste à l'adresse**  
CRTC, Ottawa (Ontario) K1A 0N2

ou

**par télécopieur au numéro**  
819-994-0218

Une copie conforme doit être envoyée au requérant et la preuve d'un tel envoi doit être jointe à l'intervention envoyée au Conseil.

Le Conseil recommande à toutes les personnes qui déposent un document et en signifient copie par voie électronique de se montrer prudentes lors de l'envoi des documents ou avis par courriel, car il peut être difficile de prouver ensuite que cet envoi a bien été fait.

Avant d'utiliser le courrier électronique, assurez-vous de pouvoir prouver au Conseil, sur demande, que le document a été signifié.

Pour les interventions soumises par voie électronique, la mention **\*\*\*Fin du document\*\*\*** devrait être ajoutée à la fin du document, pour indiquer que le document n'a pas été modifié pendant la transmission électronique.

Les paragraphes du document devraient être numérotés.

Votre intervention doit clairement mentionner la demande, faire état de votre appui ou de votre opposition et, si vous y proposez des modifications, présenter des faits et des motifs à cet égard.

### **Avis important**

Veillez noter que tous les renseignements que vous fournissez dans le contexte de ce processus public, sauf ceux qui font l'objet d'une demande de traitement confidentiel, qu'ils soient envoyés par la poste, par télécopieur, par courriel ou au moyen du site Web du Conseil à [www.crtc.gc.ca](http://www.crtc.gc.ca) seront versés à un dossier public et seront affichés sur le site Web du Conseil. Ces renseignements comprennent les renseignements personnels, tels que votre nom, votre adresse courriel, votre adresse postale, vos numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que tout autre renseignement personnel que vous fournissez.

Les renseignements personnels ainsi fournis seront divulgués et utilisés aux fins auxquelles ils ont été recueillis par le Conseil ou compilés initialement ou pour un usage qui est compatible avec ces fins.

Les documents reçus en version électronique ou autrement seront affichés intégralement sur le site Web du Conseil, tels qu'ils ont été envoyés, y compris tous les renseignements personnels qu'ils contiennent, dans la langue officielle et le format d'origine dans lesquels ils sont reçus. Les documents qui ne sont pas reçus en version électronique seront disponibles en version PDF.

Il est à noter que les renseignements fournis au Conseil dans le cadre de ce processus public sont déposés dans une base de données impropre à la recherche et réservée exclusivement à ce processus public. Cette base de données ne peut être consultée qu'à partir de la page Web de ce processus public. En conséquence, une recherche généralisée de notre site Web à l'aide de notre engin de recherche ou de tout autre engin de recherche ne permettra pas d'accéder aux renseignements fournis dans le cadre de ce processus public.

### **Examen des documents**

Les demandes sont disponibles en format électronique en sélectionnant le numéro de la demande à l'intérieur de cet avis.

Une liste de toutes interventions/observations sera également disponible sur le site Web du Conseil. La version électronique de toutes interventions/ observations soumise sera accessible à partir de cette liste. Afin d'accéder à cette liste, sélectionner « Liste d'interventions/observations » sous la rubrique « Instances publiques » du site Web du Conseil.

Les documents sont disponibles pendant les heures normales du bureau à l'adresse locale indiquée dans cet avis et aux bureaux du Conseil et aux centres de documentation concernés par ces demandes ou bien, sur demande, à l'intérieur de 2 jours ouvrables, aux autres bureaux et centres de documentation du Conseil.

#### **Édifice central**

Les Terrasses de la Chaudière  
1, promenade du Portage, pièce 206  
Gatineau (Québec) K1A 0N2  
Tél. : 819-997-2429  
Tél. Sans Frais : 1-877-249-2782  
ATS Sans Frais : 1-877-909-2782  
Télécopieur : 819-994-0218

#### **Place Metropolitan**

99, chemin Wyse, bureau 1410  
Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B3A 4S5  
Tél. : 902-426-7997  
Télécopieur : 902-426-2721

205, avenue Viger Ouest  
Bureau 504  
Montréal (Québec) H2Z 1G2  
Tél. : 514-283-6607

55, avenue St. Clair Est, bureau 624  
Toronto (Ontario) M4T 1M2  
Tél. : 416-952-9096

Édifice Kensington  
275, avenue Portage, bureau 1810  
Winnipeg (Manitoba) R3B 2B3  
Tél. : 204-983-6306 – ATS : 204-983-8274  
Télécopieur : 204-983-6317

Édifice Cornwall Professional  
2125, 11<sup>e</sup> Avenue, pièce 103  
Regina (Saskatchewan) S4P 3X3  
Tél. : 306-780-3422

10405, avenue Jasper, bureau 520  
Edmonton (Alberta) T5J 3N4  
Tél. : 780-495-3224

530-580, rue Hornby  
Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3B6  
Tél. : 604-666-2111 – ATS : 604-666-0778  
Télécopieur : 604-666-8322

Secrétaire général

*Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>*